**FOR IMMEDIATE RELEASE**

OTTAWA, August 14, 2018 – The Chief Justice of Canada, the Rt. Hon. Richard Wagner, P.C., announced today the appointment of Me Renée Thériault, legal counsel at the Supreme Court of Canada, to the position of Executive Legal Officer.

Me Thériault has joined the Chambers of the Chief Justice for a two-year term. The Chief Justice said: "Me Thériault is an admired jurist with experience both in private practice and as legal counsel to the Court. I am delighted she has agreed to continue serving the Court in this new role.”

Mr. Gib van Ert, who has been Executive Legal Officer since August 2015, will return to private practice this fall after three years at the Court. Chief Justice Wagner said, "Former Chief Justice McLachlin and I are grateful to Mr. van Ert for his notable contributions to the Court, the Canadian Judicial Council and the National Judicial Institute.”

The Executive Legal Officer acts as principal advisor to the Chief Justice, assisting him with the administration of the Court, the Canadian Judicial Council and the National Judicial Institute. She is also responsible for media relations at the Court.

For further information, contact:

Gib van Ert  
Executive Legal Officer  
(613) 996-9296

**\*\*\*\***

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

OTTAWA, le 14 août 2018 – Le juge en chef du Canada, le très honorable Richard Wagner, c. p., a annoncé aujourd’hui la nomination de Me Renée Thériault, conseillère juridique à la Cour suprême du Canada, au poste de conseillère juridique principale.

Me Thériault s’est jointe au cabinet du juge en chef pour un mandat de deux ans. Le juge en chef a affirmé que « MeThériault est une juriste admirée qui possède une expérience à la fois de la pratique privée et des fonctions de conseiller juridique à la Cour. Je suis ravi qu’elle ait accepté de continuer à mettre son talent à profit dans ce nouveau rôle ».

Me Gib van Ert, qui a agi à titre de conseiller juridique principal depuis le mois d’août 2015, retournera à la pratique privée cet été après avoir travaillé à la Cour durant trois ans. Le juge en chef Wagner a déclaré que « l’ancienne juge en chef McLachlin et moi-même sommes reconnaissants de la contribution remarquable de Me van Ert aux travaux de la Cour ainsi qu’auprès du Conseil canadien de la magistrature et de l’Institut national de la magistrature ».

La conseillère juridique principale seconde le juge en chef dans l’administration de la Cour ainsi qu’auprès du Conseil canadien de la magistrature et de l’Institut national de la magistrature. Elle est également responsable des relations de la Cour avec les médias.

Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre :

Gib van Ert  
Conseiller juridique principal  
613-996-9296